

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Encore une loi...

Pour la quatrième fois en 5 ans, les députés de l'UMP ont voté, le 20 septembre, une nouvelle loi pour la "maîtrise" de l'immigration.

En réalité, sous couvert de "maîtrise", la majorité parlementaire stigmatise un peu plus les immigrés et surtout cherche à détourner les Français des vraies questions qui se posent en matière de pouvoir d'achat, d'emploi ou de croissance.

Pourquoi une nouvelle loi sur l'immigration ? "Cette redondance prouve l'inefficacité de la politique de Nicolas Sarkozy", constate Jean-Jacques Urvoas. "En outre, l'urgence apparaît d'autant moins nettement que de nombreux décrets de la dernière loi ne sont même pas encore publiés...", ajoute le député de Quimper.

"Il s'agit d'une loi de circonstance qui révèle le fond de la pensée de Nicolas

Sarkozy : haro sur les immigrés !", estime Gilbert Le Bris. "Sans doute s'agit-il aussi de remercier les électeurs du Front National", rajoute Jean-Jacques Urvoas.

A force de légiférer sur cette question, la majorité UMP crée un climat malsain dans le pays. Déjà la création d'un ministère de l'Immigration et de l'identité nationale constituait une provocation. "Jamais, sauf peut-être à une période limitée et peu glorieuse de notre histoire, on avait confié l'identité nationale aux bons soins d'une structure administrative", souligne Jean-Jacques Urvoas.

Dans une lettre ouverte, adressée à Nicolas Sarkozy, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) s'est émue du développement de ce climat. "A la vérité, c'est l'ensemble de la vie sociale qui est menacée par les pratiques actuelles. Nous voyons s'installer dans le pays la suspicion généralisée qui, de proche en proche, concerne tout étranger,

SUITE PAGE 2

Dépendance : chacun pour soi !

Dans son discours, prononcé le 18 septembre au Sénat, devant les journalistes de l'information sociale, Nicolas Sarkozy a clairement annoncé la couleur : pour la dépendance ce sera chacun pour soi !

Pour le président de la République, le financement de la dépendance devra prendre en compte "de manière juste les capacités contributives des personnes ainsi que leur patrimoine. Une famille, ce n'est pas simplement un lieu pour obtenir des droits, c'est également un lieu où on exerce des devoirs. Et si la famille ne veut pas les exercer, la société devra pouvoir se rembourser sur un patrimoine qui n'a pas vocation à être éloigné du financement du problème de dépendance de tel ou tel de nos compatriotes qui s'y trouvent confrontés".



Luc Broussy

En outre, "les investisseurs privés doivent investir davantage dans ce secteur, non pas en substitution de la solidarité nationale mais en complément. La dépendance des personnes âgées est le plus souvent un risque assurable qui peut être couvert en partie par des produits financiers innovants. Ces produits d'épargne longue pourront être fiscalement avantagés. Ce chantier doit aboutir au premier semestre 2008. Nous n'avons plus le temps d'attendre".

Ces propos ont suscité une réaction virulente de la part des secrétaires nationaux du Parti Socialiste en charge de la santé, du handicap et de la

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Au bord du gouffre ?

Il ne sera pas dit que Fillon vient de jouer de subtilité en utilisant le mot de "faillite" pour caractériser l'état des finances de la France. Voilà sans doute un grand mot qui doit nous préparer à de grands remèdes. Mais las, il sonne faux et exprime plutôt un aveu terrible : la droite au pouvoir ne sait comment gérer efficacement les finances de notre pays, ne trouve pas de solutions pour faire baisser les déficits, ne sait comment s'y prendre pour construire une croissance durable. Et pourtant que de louanges à droite vantant les qualités des ministres des finances qui se sont succédés dont évidemment un certain... Sarkozy. Cette dramatisation langagière sonne comme l'annonce d'une austérité encore à venir. Le moral des français n'était déjà pas bien haut, il va continuer de sombrer.



**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 27/09/2007

Encore une loi... (suite)

Il s'agit d'une loi de circonstance qui révèle le fond de la pensée de Nicolas Sarkozy : haro sur les immigrés !

*** puis fait de celui qui ressemble à un étranger un suspect".

La loi, votée par les députés UMP, part en effet du postulat que le regroupement familial n'est qu'une filière d'immigration clandestine comme une autre. D'où l'amendement Mariani pour les tests ADN. Les pays d'origine ne sachant pas tenir à jour des registres d'état-civil, seuls les tests ADN peuvent permettre de vérifier le lien qui existe entre le demandeur et la personne installée en France.



Patricia Adam : "Des êtres humains sont brisés"

"Cette mesure instaure le droit du sang contre le droit de filiation", dénonce la députée de Brest, Patricia Adam. "En outre, elle nie le droit à l'adoption".

"Tout ça pour éviter que des enfants rejoignent leurs parents", rajoute Marylise Lebranchu. "Pour les avoir vus à l'œuvre, je sais que les réseaux mafieux vont s'engouffrer dans cette nouvelle activité et que la fraude aux tests ADN va se développer." En plus, alors que notre justice est dans une situation financière alarmante, la majorité vient d'ouvrir une ligne budgétaire dont elle ne connaît pas encore le montant, puisqu'il a été décidé de rembourser les tests. "Certes, les députés UMP ont pris la précaution de préciser que ces tests ne se feront que sur la base du volontariat. Mais comment un demandeur pourrait-il refuser, sans prendre le risque de voir sa demande de regroupement familial rejetée ?".

La vérité, c'est que le Gouvernement veut adresser un signe fort à une partie de son électorat, quelles qu'en soient les conséquences humaines. "Quelques députés UMP ont eu le courage de dénoncer certaines dispositions de la loi", tient à souligner Patricia Adam

La discussion de ce texte au Parlement est intervenue quelques jours après la convocation de 15 préfets, dont ceux du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine, au ministère de l'Im-

migration et de l'identité nationale. Ces mauvais élèves n'avaient pas effectué suffisamment de reconduite à la frontière. Quel était l'objectif qui leur avait été fixé ? Il n'existe pas de données officielles à ce sujet. Les seules données rendues publiques sont nationales : il faut expulser 25 000 personnes par an et, au mois d'août, 13 677 reconduites à la frontière avaient été effectuées, soit 55 % de l'objectif. Cité par *Le Monde*, un conseiller du ministre indiquait cependant que les résultats pouvaient varier de un à quatre selon les départements. Dans le Finistère, il est difficile de connaître le nombre de sans-papiers. Au moins 350 hébergés dans les CADA (Centres d'accueil des demandeurs d'asile) de Quimper, Brest, Morlaix et Quimperlé ou par le SCODA (Service de coordination et d'orientation des demandeurs d'asile), sans compter celles et ceux qui vivent dans la clandestinité. D'où viennent-ils ? Essentiellement d'Europe de l'Est, des Balkans et du Caucase.

Derrière la froideur de ces chiffres, se cachent des drames humains. "Cette obsession du chiffre conduit à des drames", s'indigne Patricia Adam. "J'ai été saisie, en tant que parlementaire, de dizaines de cas terribles où des vies sont en danger. Nous savons que plusieurs étrangers choisissent de se suicider plutôt que d'être renvoyés dans un pays avec lequel ils ont rompu toutes les attaches".

La loi du 20 septembre 2007 sera-elle la seule de la législature concernant la "maîtrise" de l'immigration ? On peut en douter. A peine votée, Nicolas Sarkozy évoquait déjà l'idée de quotas par pays. Il sera d'autant plus facile de le faire que les députés viennent d'adopter une mesure permettant le recensement des origines raciales ou ethniques pour la conduite d'études sur "la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration".



Gilbert Le Bris : "Une loi de circonstance"

Dépendance

(suite)



Un million de bénéficiaires de L'APA

*** vieillesse, qui n'ont pas hésité à évoquer "un immense chantier de démolition". "Nicolas Sarkozy sonne ici le glas de toute perspective de prise en charge solidaire de la dépendance", dénonce Luc Broussy, délégué national aux personnes âgées.

Or, l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), mise en place par le gouvernement Jospin, est destinée à répondre à la question de la dépendance. "En 1997, la droite avait créé la PSD (prestation

C'est un immense chantier de démolition

spécifique dépendance). Ce fut un échec. 120 000 personnes seulement pouvaient en bénéficier. Aujourd'hui 1 million de personnes touchent l'APA (60 % à domicile et 40 % en établissements)". Plusieurs raisons expliquent ce succès. D'abord elle est plus

élevée que la PSD, ensuite, l'augmentation du plafond de ressource permet à un plus grand nombre de personnes âgées de la solliciter et, surtout, il n'y a plus de recours sur succession. Or, dans son discours, Nicolas Sarkozy propose précisément de le rétablir.

Au départ, l'APA devait être financée à 50 % par l'État et à 50 % par les conseils généraux. Or, les gouvernements de droite n'ont jamais augmenté la part de l'État. Aujourd'hui, les conseils généraux doivent prendre à leur charge 70 % de l'allocation avec toutes les inégalités que cela implique entre départements.

Dans les semaines qui viennent, Luc Broussy présentera un rapport sur la question du financement de la dépendance au Bureau national du Parti Socialiste. L'enjeu est de taille : entre 2005 et 2015, les experts estiment qu'il faudra créer 350 000 postes dans les métiers de la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Les socialistes et la Nation

Les socialistes sont, depuis toujours, à la fois des patriotes et des internationalistes. Mais comment, aujourd'hui, articuler ces deux dimensions dans un contexte de compétition économique mondiale ?

Depuis la fin du XIX^e siècle, les socialistes sont confrontés à cette question. Mais elle se pose aujourd'hui avec une acuité particulière tant l'identité nationale et ses diverses manifestations furent au cœur des débats de la campagne présidentielle.

"Que disons-nous par exemple face à la montée des intégrismes et des communautarismes ? Il est temps de clarifier nos positions sur ce sujet", estime Jean-Jacques Urvoas qui a été chargé par le Secrétariat national de préparer le forum "Les socialistes et la Nation" qui se tiendra le 24 novembre dans le Vaucluse. Anne Hidalgo étant chargée d'animer la réflexion sur "Les socialistes et l'individu", et André Vallini celle sur "Les socialistes et le marché".

L'objectif est de faire de la "prospective politique". Sur les sujets "les plus difficiles",



Jean-Jacques Urvoas, animateur national du forum "Les socialistes et la Nation"

les "différentes options seront soumises au vote des militants", a indiqué François Hollande.

Comment seront préparés ces forums ? D'abord, grâce à l'apport des militants. Toutes les sections sont invitées à apporter leurs contributions. En outre, un blog spécifique <http://changement.ps29.org> a

été mis en ligne par la fédération du Finistère. Le 10 novembre, l'ensemble des socialistes bretons seront invités à se retrouver à Plouzané pour mettre en évidence leurs points d'accords et de désaccords. Ce travail servira de base pour engager les débats du prochain congrès dans le courant de l'année 2008.



La guerre des droites

Avec Mathias Bernard

Dans "La guerre des droites" (Odile Jacob) Mathias Bernard, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand-II), retrace plus d'un siècle de relations entre la droite et l'extrême-droite.

les relations sont plutôt conflictuelles, sous le signe de l'affrontement ou de la concurrence. En revanche, lorsque la droite domine, comme dans les années 60-70, elle a plutôt tendance à instrumentaliser l'extrême-droite voire à entretenir la connivence comme ce fut le cas pour l'élection présidentielle de 1974, lorsque le service d'ordre de Giscard était assuré par d'anciens membres de l'OAS.

Nicolas Sarkozy qui est parvenu à "ratisser très large" en tenant un discours de rupture. Mais, au pouvoir, parviendra-t-il à fidéliser cet électorat protestataire ? L'histoire nous montre que les rassemblements du centre-droit à l'extrême-droite sont rares. Des convergences sont possibles, mais ne durent jamais longtemps. Il faut noter que si Nicolas Sarkozy a largement repris les thématiques de Jean-Marie Le Pen, il a toujours été ferme vis-à-vis du FN. En 1998, il était dans le camp de ceux qui condamnaient les élections des présidents de régions élus grâce aux voix du FN.

Cap Finistère : Entre la droite et l'extrême-droite, est-ce la connivence ou l'affrontement qui domine depuis un siècle ?

Cap Finistère : Pensez-vous que Nicolas Sarkozy est parvenu à capter durablement une partie de l'électorat d'extrême-droite ?

Cap Finistère : L'avenir du FN, en tant que parti rassemblant les principales composantes de l'extrême-droite, est-il compromis ?

Mathias Bernard : En réalité, les relations sont bien plus complexes et ne peuvent pas se résumer ainsi. En fonction des époques, la situation varie énormément. Et les frontières entre ces deux familles politiques ne sont pas rigides. Pour résumer à grands traits, on peut dire que lorsque l'extrême-droite est forte comme dans les années 80-90,

Mathias Bernard : Il est très difficile de répondre à cette question. Cette captation s'est faite en deux temps. D'abord au premier tour, mais il ne faut pas oublier que Jean-Marie Le Pen a tout de même recueilli 4 millions de voix. Ensuite, au second tour, ses électeurs se sont massivement reportés sur

Mathias Bernard : La personnalité de Jean-Marie Le Pen a bien sûr beaucoup compté. Son charisme a permis de réunir dans la même organisation toute une série de chapelles divisées. Dans l'histoire, il reste le seul à avoir accompli cette prouesse.

Rendez-vous

28 septembre

Fin de l'appel à candidatures pour les élections cantonales.

29 septembre

De 9 h 00 à 12 h 30, centre Kerliver à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur la politique jeunesse.

30 septembre

Rencontre républicaine autour d'un cochon grillé, à partir de 11 h 30, au gymnase de Plozévet (derrière le collège).

30 septembre

Repas républicain de la cinquième circonscription, à midi, à la salle Stéreden de Plouédern.

3 octobre

A 18 h 30, Secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

6 octobre

De 9 h 00 à 12 h 30, centre Kerliver à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur la politique culturelle.

11 octobre

A 20 h 00, au local de Châteaulin, Réunion de bilan des campagnes de 2007.

14 octobre

A partir de 12 h 00, à Moulin Mer, Repas républicain de la section de Daoulas.

Droit opposable ?

Le diable est dans les détails. Votée le 5 mars 2007, la loi sur le droit au logement opposable (DALO) pourrait bien être vidée de sa substance par les décrets d'application qui l'accompagnent.

Ainsi, le document, non définitif, préparé par le ministère du Logement, précise que chaque dossier sera étudié "au regard des circonstances locales". Cette formulation laisse le champ libre à toutes les interprétations.

En outre, le projet de décret ne mentionne plus les personnes privées de logement ou celles vivant "dans des locaux

impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux". Ces deux catégories de population sont pourtant citées dans la loi.

Un second projet de décret devrait être présenté avant la fin du mois de septembre.

Bilan des Législatives

Le secrétariat fédéral organise, le jeudi 11 octobre, à 20 h 00, au local du PS à Châteaulin, une réunion de bilan des campagnes législatives. Cette réunion, destinée principalement aux membres actifs des équipes de campagnes de nos huit candidats, est ouverte à tous les adhérents.

Colloque sur l'histoire des socialistes du Morbihan

La Fédération du Morbihan du parti socialiste participe à l'organisation, le 29 septembre, à l'Université de Bretagne sud à Lorient, d'une Journée d'étude sur "L'Histoire des réseaux socialistes morbihannais des années 1930 aux années 1980".

Dans la continuité du colloque organisé par le BREIS, en septembre 2006 à Lorient, cette journée est susceptible d'intéresser l'ensemble des socialistes bretons.

DVD de la Fête de la Rose

Le Parti Socialiste du Pays de Quimperlé-Concarneau (8^e circonscription) édite un DVD de la Fête de la Rose du dimanche 9 septembre.

Il reprend l'ambiance de cette fête réunissant 1 000 personnes et l'ensemble des prises de parole, dont celle de l'invité d'honneur : Arnaud Montebourg.

Prix : 15 euros (*port compris*), les commandes sont à adresser à Nicolas MORVAN, Délégué de circonscription, Impasse des Petites Salles, 29350 Moëlan-sur-Mer, ou ps-8@ifrance.com ou tél. 02 98 35 08 00.

Paroles publiques

Nicolas Sarkozy l'a annoncé le 19 septembre : les principes du statut général des fonctionnaires va disparaître.

En riposte, le parti socialiste vient de lancer un blog (<http://parolespubliques.parti-socialiste.fr/>) destiné à recueillir les témoignages des fonctionnaires et des usagers des services publics.

Disparition

Nous avons appris le décès de Jean-Claude Moan, militant de la section d'Audierne.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL D'AVOCATS
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

SCI ENVERGURE
Société Civile Immobilière
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Z.I. de Penhoat
29800 SAINT DIVY
424 303 048 RCS BREST

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à TRÉFLÉVÉNEZ des 6 et 23 juillet 2007, Monsieur Paul KERDRAON, demeurant à TRÉFLÉVÉNEZ (29800) - "Kerlogoden", a été nommé, pour une durée indéterminée, à compter de cette date, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Jean-Yves EMILY, démissionnaire.

Pour avis : La gérance

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
130, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : SCI DU PARC

Siège social : 33, rue du Poulquer - 29950 BÉNODET.

Objet : - l'achat de tous terrains et immeubles,

- la construction et l'aménagement de locaux,
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens de ces immeubles et notamment la location à usage d'habitation, commercial et industriel.

Durée : 99 années.

Capital : 10 000 euros.

Apports en numéraire : 10 000 euros.

Gérance : Monsieur Colin LE BIHAN, demeurant 33, rue du Poulquer - 29950 BÉNODET.

Cession des parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Quimper.

Pour avis

SCI LE MOIGNE
Société Civile Immobilière
au capital de 228,65 euros
Siège social : 15, rue Boussingault
29200 BREST
RCS BREST 410 718 928

Aux termes d'une décision en date du 11 septembre 2007, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège de la société pour le fixer à compter du même jour à GUIPAVAS (29490) 79, rue du Rody.

Aux termes de la même décision, Monsieur Jean-Michel QUERE, demeurant à GUIPAVAS (29490) 79, rue du Rody, a été nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée, à compter du 11 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Jacques JOLIVET, démissionnaire.

Les articles 4 et 20 des statuts ont été modifiés.

Pour avis : La gérance

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.